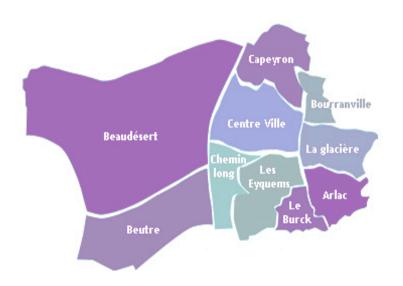


ELECTIONS MUNICIPALES 2014 Notre projet





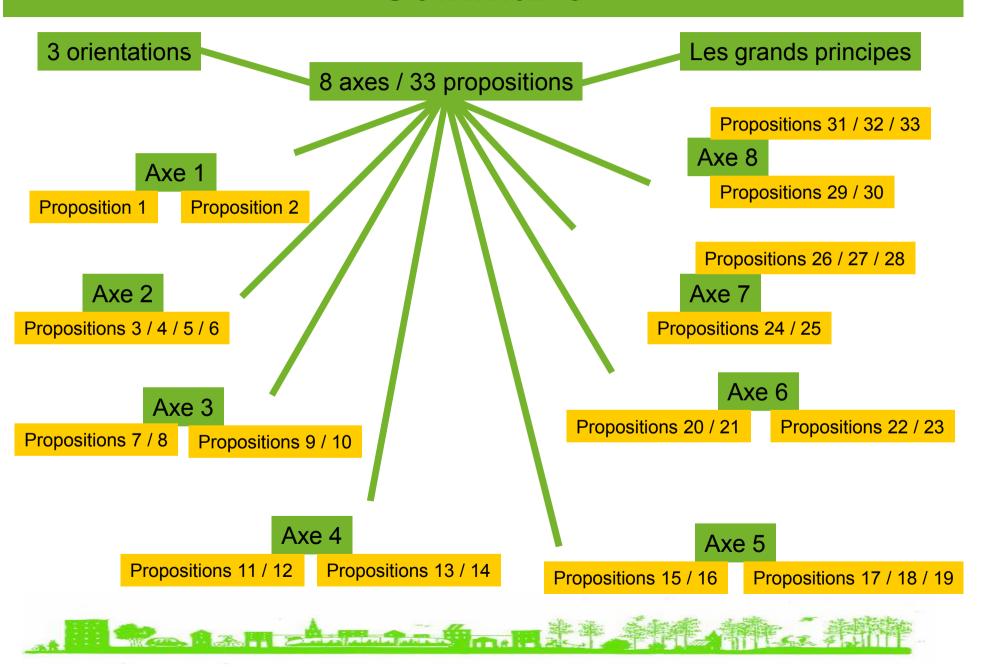


Une équipe pour construire ensemble: Julie Kervennic, Daniel Dousset, Dominique Vaillant, Sylvie Cassou-Schotte, Jean Louis Couronneau, Gwenaëlle Girard, Gérard Chausset, Stephane Gaso, Jean-Claude Pradels, Anne Couplan





Sommaire



3 orientations

Organiser la ville pour chacun

Egalité mixité sociale,

Participation des habitants,

Mutualiser l'offre de services optimiser l'existant

S'adapter aux nouveaux besoins sociaux

Préserver l'environnement promouvoir l'écologie

La transition énergétique,

Préserver la qualité de l'air, réduire les Gaz à Effet de Serre, le bruit.

Des priorités :

Le bien-être, la prévention de la santé, la lutte contre les addictions et la « mal bouffe» Faciliter et préserver le cadre de vie

Préserver l'intimité des quartiers, des logements sociaux,

Un socle de services et d'équipements équitables dans les quartiers

Un accès facile à la nature





Les grands principes

Ouvrir plus la ville à la participation des habitants et dynamiser les Conseils de quartier avec des ateliers participatifs.

Assurer dans chaque quartier le maintien du service public Mairie avec un niveau de services équitable et un socle d'équipements.

Mutualiser l'offre de service municipale dans son ensemble pour optimiser l'existant et répondre aux besoins sociaux nouveaux comme une Maison des aidants.

Adapter la ville à tous les âges de la vie avec un projet éducatif et culturel pour l'enfance et la jeunesse avec un lieu spécifique.

Équilibrer l'urbanisme avec une densification raisonnée sur des zones choisies et le maintien du tissu existant des zones R+1 et pavillonnaires.



Les grands principes suite

A chaque quartier son Agenda 21.

Poursuivre le Plan Climat pour faire de Mérignac un territoire à énergie positive.

Soutenir une offre commerciale de proximité.

Initier une fête sur Mérignac avec les associations et les bénévoles

Une vision financière sobre: stabilité fiscale et endettement qui ne dépassera pas 7 ans.

Nous engagerons un programme de maîtrise des consommations. Nous organiserons le redéploiement des moyens et des services.

Budgéter un Fonds vert pour créer des nouveaux parcs et acquérir des terrains (entre 4 et 6 Millions d'euros) pour un usage public et une politique nature et de l'arbre



8 AXES 33 propositions

- Axe 1 : Mérignac : préservons l'esprit des quartiers dans la ville
- Axe 2 : Un urbanisme respectueux du cadre de vie
- Axe 3 : 3 piliers pour une ville durable, écologie urbaine / transition énergétique / biodiversité
- Axe 4 : Mobilité : reconquérir l'espace public
- Axe 5 : Santé, Services à la population et actions solidaires

The state of the s

- Axe 6: Accompagner et soutenir l'enfance, la jeunesse et les familles
- Axe 7: Encourager la vie associative, la culture, les sports et les loisirs
- Axe 8: Maîtriser les finances et les investissements; Accompagner la vie économique

Axe 1 Mérignac : préservons l'esprit des quartiers dans la ville

Conserver « l'esprit village et intime » des quartiers car ils jouent un rôle de proximité et de lien social essentiel

un niveau et un socle d'équipements et de services équitable dans chaque quartier. Une démocratie de quartier renouvelée



Axe 1 Vie de quartier : des propositions concrètes

<u>Proposition 1</u>: Assurer pour tous les âges un socle d'équipements et de services équitables dans chaque quartier.

Services municipaux de base des mairies annexes

Accueil péri scolaire et centre de loisirs Maison de quartier ou centre social

Evénements culturels et festifs, Activités et pratiques éducatives, sportives et culturelles, Internet avec une meilleure mutualisation entre les diverses offres.

Une plus grande mutualisation des équipements publics pour en favoriser l'accès par tous les âges.

L'accès aux commerces de proximité et à une alimentation saine. Jardins partagés, Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne dans les quartiers,.

Espaces verts, jeux, City stade, Gymnase.

Axe 1 Un socle dans chaque quartier

Commerces
Jardins partagés,
AMAP

Mairie annexe mutualisée

Equipements vélo, bus Services de mobilité

Mon quartier

Equipements sportifs et de loisirs, city stade, jeux

Maisons de quartier

CLSH, Vie scolaire et petite enfance





Axe 1 Vie de quartier : des propositions concrètes

Proposition 2: Une démocratie de quartier renouvelée

Autour des 10 Conseils de quartier nous veillerons à la mise en œuvre :

D'un adjoint référent par quartier, des séances régulières,

D'un Agenda 21 par quartier,

D'ateliers thématiques, concertation sur les projets avec les acteurs économiques et associatifs, les habitants, maison de quartier, Mairie.

Proposer des ateliers de concertation d'urbanisme.

La création d'un comité des usagers des services et des transports publics.

Le conseil consultatif du développement durable rénové.



Axe 1 Une démocratie de quartier renouvelée

Mairie Vie associative **Habitants** vie économique partie prenante Concertation des projets Agenda 21 **Ateliers citoyens** Conseils de quartier

Axe 2: Répondre aux besoins de logements avec un urbanisme respectueux du cadre de vie

Un projet ambitieux pour résoudre la crise du logement et respectueux de l'intimité des quartiers

Répondre aux besoins des familles

Respecter le cadre de vie des quartiers

Equilibre nature / densité



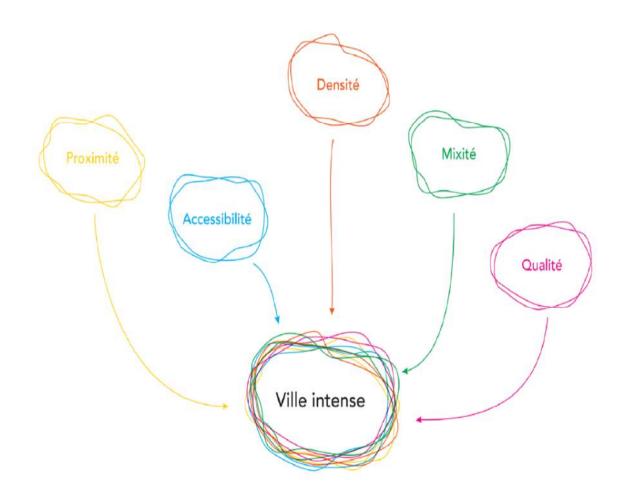
Notre vision de l'urbanisme et de l'habitat à Mérignac

- → Pour répondre aux besoins de logements nous construirons sur les sites de projet avec 30 % de logement social de qualité, des normes écologiques et de convivialité pour les familles.
- Nous nous engageons à préserver le cadre de vie des quartiers et leur patrimoine en conservant l'harmonie des formes urbaines existantes (faubourgs, maisons de ville, échoppes, lotissements).
- → Des projets en concertation avec les habitants peuvent être engagés afin de les faire évoluer (atelier d'urbanisme).

Notre vision de l'urbanisme et de l'habitat à Mérignac

- → Densifier n'est pas un objectif en soi mais la conséquence du besoin de logements et de la lutte contre l'étalement urbain.
- → Densifier sans transport, sans service n'apporte pas de qualité.
- → Préserver l'équilibre entre habitat collectif et pavillonnaire.
- → Promouvoir le centre ville mais renforcer l'attractivité des quartiers.
- Ne pas construire partout.

Axe 2: Répondre aux besoins de logements avec un urbanisme respectueux du cadre de vie



Axe 2: Répondre aux besoins de logements avec un urbanisme respectueux du cadre de vie

Propositions 3

<u>Créer un Fonds VERT</u> au budget (4 à 6 millions d'euros au cours de la mandature) pour acquérir des terrains à usages publics.

Propositions 4

Développer le logement le long des axes du Tram, des lianes et sur les sites 50 mille logements de la CUB, (Mérignac soleil, Pichey). Veiller au maintien du tissu existant des zones R+1 et pavillonnaires.

Propositions 5

Offrir 30 % de logement social; favoriser l'accueil des familles en augmentant le taux de logements T4 et T5; accompagner la rénovation du parc privé Burck. Développer l'habitat coopératif.

Propositions 6

S'adjoindre les conseils d'un cabinet d'architectes urbanistes. Proposer des ateliers de concertation d'urbanisme avec les habitants.



« La politique nature est un service public fondamental de la politique municipale et du cadre de vie »



Nature en ville



Gestion des Déchets





Eau et Energie





Préserver le patrimoine naturel, le reconquérir afin de constituer un réservoir de nature, d'offrir des lieux de respiration préservés et une protection naturelle et bioclimatique face aux dérèglements climatiques.

Plan Climat : notre objectif réduire par 2 d'ici 2030 la consommation énergétique de la ville .



Propositions 7

Préserver la biodiversité dans chaque quartier : créer un nouveau parc urbain de 6 hectares à Pichey, transformer le stade du JARD en parc ouvert. Développer des jardins partagés et des squares, des haies végétales, des espaces de cueillettes, , apporter de la végétation à la place Charles De Gaulle, planter 500 arbres par an, diminuer la collecte des déchets verts par le compostage.

Propositions 8

Pratiquer l'écologie urbaine, Mérignac un territoire sans pesticides, étendre à tous les bonnes pratiques qui ont permis de labéliser les espaces verts de Mérignac.



Propositions 9

Réussir la transition énergétique, un réseau de chaleur sur la ville* exonération de la taxe foncière pour l'isolation, réduire l'éclairage public sans altérer la sécurité, convertir la flotte automobile municipale, économie d'eau

Propositions 10

<u>Un Agenda 21</u> par quartier et pour les entreprises. Un agenda 21 associatif pour développer entre autre les pratiques et les manifestations éco- citoyennes. Mieux lutter contre les pollutions locales comme le bruit, l'électro-sensibilité, les rejets polluants, le trafic automobile excessif.





Tramway & Bus



Quartiers apaisés



Vélo, Piéton



Auto partage



BOUGER

« Nous voulons reconquérir l'espace public pour tous les âges au profit des circulations douces, des transports publics et développer des quartiers apaisés. Redonnons du lien social et de la valeur au temps libre en organisant la vie de la cité afin que ses habitants « ralentissent » leur rythme de vie en trouvant à proximité les services dont ils ont besoin : loisirs, commerces, horaires adaptés des services publics... »



Ligne A - Mérignac

Cette extension desservira les principaux équipements collectifs de la ville, ainsi que la Cité des Pins, un ensemble d'habitat social en cours de mutation. Par ailleurs, le terminus, avenue de Magudas, sera attractif pour tous les habitants des communes voisines (Saint-Jean-d'Illac, Martignas, Saint-Médard-en-Jalles, Eysines, le Haillan...).

Extension du réseau à Mérignac :

3, 6 km d'extension 5 stations 2 parcs relais Mise en service : Janvier 2015



Propositions 11

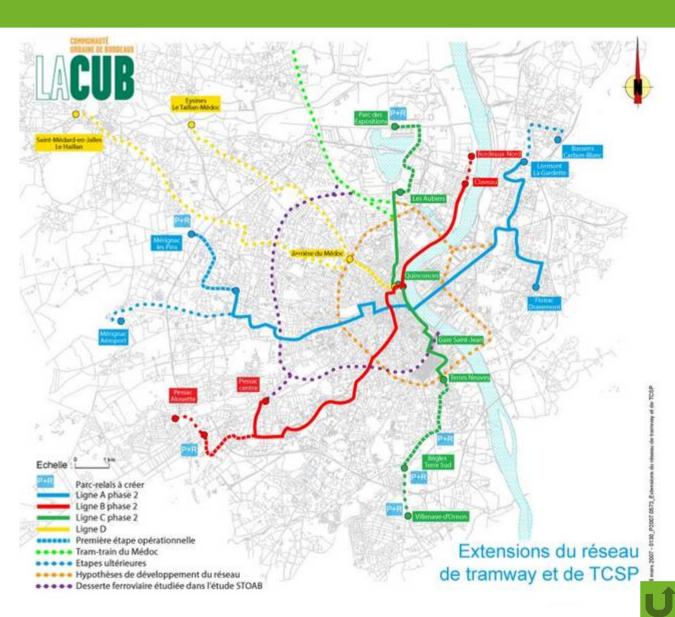
<u>Après le Tram</u>: améliorer les liaisons transversales vers Pessac campus et Eysines. Créer 2 liaisons directes par Bus à Haut Niveau de Service entre l'aéroport, les 4 Chemins, Bordeaux Caudéran et Saint Médard via l'avenue de la Libération. Créer de nouveaux couloirs de bus.

Propositions 12

<u>Apaiser la circulation</u>, renforcer les quartiers apaisés, de 85 km d'aménagements à 110 km cyclables, résorber les discontinuités cyclables, créer la maison de la mobilité et du vélo et des parkings sécurisés dans chaque quartier, mieux gérer le stationnement.



Un BHNS pour l'aéroport,
des liaisons bus transversales efficaces,
une ligne de ceinture exploitée jusqu' à la Médoquine



Proposition 13

Développer la «marchabilité»: Faciliter l'accessibilité des personnes âgées et les échanges entre générations, avec la mise en place de pédibus scolaire ; Développer l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite, avec un programme de « bateaux » et de réfection des trottoirs.

Proposition 14

<u>Développer les Plans de Déplacement des Entreprises</u>, le covoiturage et l'auto-partage.

Promouvoir la voiture propre et les énergies alternatives dans la flotte municipale.



Axe 5 Santé, Services à la population et actions solidaires

« Les services de qualité à la population sont essentiels à Mérignac, ils doivent aussi s'adapter aux besoins nouveaux »

Proposition 15

<u>Plan Santé Municipal</u>: Adhérer au Plan National Nutrition Santé, poursuivre les Ateliers Santé-ville et créer une permanence santé à Beaudésert. Soutenir toutes les initiatives santé et les actions autour de la qualité de l'habitat et de l'air intérieur.

Proposition 16

Soutenir la production agricole et maraîchère locale et paysanne: installation de maraîchers, création d'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne). Protéger les espaces agricoles. Initier au maraîchage BIO. Réformer l'alimentation scolaire pour une réelle qualité et passer au 100 % BIO dans les crèches. Favoriser la création d'épiceries sociales et solidaires.

Axe 5 Santé, Services à la population et actions solidaires

Proposition 17

<u>Lutter contre l'isolement social</u>: Développer des projets intergénérationnels. Création d'une maison des aidants, (Les personnes sont souvent isolées face au vieillissement, à la maladie ou au handicap. Elles ont besoin de soutien et de conseils avec leurs accompagnants.)

Proposition 18

<u>Un projet social pour tous</u>, partagé en associant tous les acteurs à son écriture pour lutter contre toute forme de précarité et d'inégalités sociales et culturelles.

Proposition 19

Permettre l'accès du numérique à tous : Favoriser la collaboration usager citoyen, senior, personnes handicapées pour réduire les inégalités d'accès au numérique. Généraliser l'accès gratuit à Internet dans les espaces publics; Offrir une connexion à domicile à 1€ mensuel pour les personnes en grande précarité. Promouvoir l'informatique libre : site Internet participatif où l'écriture est libre, promotion de logiciels libres, création d'un fond de développement de projet numérique.

Axe 6 Enfance, Jeunesse, Familles

Encourager les initiatives pour accéder à la connaissance, aux savoirs et à la culture. Investir dans l'éducation avec un projet éducatif ambitieux pour la jeunesse mobilisant l'ensemble des acteurs concernés. Nous favoriserons l'accès à tous des apprentissages culturels, sportifs, scientifiques et techniques.



Axe 6: Accompagner et soutenir l'enfance, la jeunesse et les familles

Proposition 20:

<u>Petite enfance</u>: Augmenter les places d'urgences en crèche. Favoriser les dispositifs passerelles entre crèche et maternelle. Accueil des - de 4 ans en Centre de Loisir Sans Hébergement. Encourager l'innovation (horaires décalés, centre de ressources aux jeunes parents, création de Maisons d'Assistantes Maternelles, etc.)

Proposition 21

Enfance: poursuivre l'éducation artistique, sportive, scientifique et l'éco citoyenneté en s'appuyant sur le potentiel associatif indéniable de la ville dans le cadre de l'organisation des rythmes scolaires en favorisant l'expérimentation de projets adaptés aux écoles et aux quartiers.



Axe 6: Accompagner et soutenir l'enfance, la jeunesse et les familles

Proposition 22

Jeunesse: créer un espace jeunes identifié intégrant le Bureau d'Information Jeunesse pour accompagner leurs projets, développer leur autonomie, leur capacité d'initiative, prévenir les addictions, répondre au mieux à leurs préoccupations, lutter contre le décrochage scolaire et favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

Proposition 23

<u>Parents/familles</u>: développer des ateliers « parentalité » avec des associations, professionnels qualifiés, pour accompagner les parents/familles dans les problèmes rencontrés (lieu d'écoute, d'échanges et de conseils) - Soutenir les cours d'alphabétisation pour les personnes d'origine étrangère



Axe 7: Encourager la vie associative, la culture, les sports et les loisirs

Les associations jouent un rôle d'apprentissage de la démocratie et d'amortisseur social. Mérignac se distingue par la vitalité des associations qu'elle doit encourager par différents moyens: un centre de ressources et d'accompagnement au sein de la Maison des Associations animé par un Conseil Local de la vie Associative, une formation des bénévoles, un portail associatif numérique ...

Axe 7: Encourager la vie associative, la culture, les sports et les loisirs

Proposition 24

<u>Favoriser la coopération et la mutualisation</u> entre les 10 centres d'animation et centres sociaux et la ville pour renforcer la complémentarité et la cohérence de leurs actions et répondre aux nouveaux besoins sociaux

Proposition 25

<u>Pratiques culturelles, artistiques, scientifiques et techniques</u>: Créer un lieu des arts et spectacles vivants (théâtre, musique..), une galerie d'exposition libre, une arthotèque, rendre plus accessible les pratiques culturelles dans tous les quartiers, résidences d'artistes, initier et soutenir les manifestations culturelles populaires, développer les actions de Côté Sciences avec des classes découvertes, la semaine nationale des Sciences diffusée sur toute la ville.



Axe 7: Encourager la vie associative, la culture, les sports et les loisirs

t

Proposition 26

Initier une « université d'éducation populaire, solidaire et citoyenne » ouverte à tous co-animée par les acteurs associatifs de la ville.

Proposition 27

<u>Le bénévolat</u> doit être valorisé et encouragé selon une charte du bénévolat; susciter la création de juniors associations, multiplier le nombre de services civiques

Proposition 28

<u>Sports et loisirs</u> Développer des espaces de pratiques sportives et de loisirs dans tous les quartiers (plaine des sports de Beutre, city stade à Capeyron -

Axe 8 Maitriser les finances et les investissements; Accompagner la vie économique

Notre vison financière.

Stabilité fiscale

Maîtrise de consommation et des services.

Recours au redéploiement des moyens et des services

L'endettement ne dépassera pas 7 ans.

Pas de Partenariat Public Privé»

« Nous voulons engager une démarche partenariale avec les entreprises et les grands secteurs industriels de la ville afin de faire de Mérignac un territoire vertueux et éthique. Nous souhaitons l'arrêt du développement des fastfood sur Mérignac »



Axe 8 Maitriser les finances et les investissements; Accompagner la vie économique

Proposition 29

<u>Une fiscalité constante</u>, un endettement de la ville à 7 ans, des clauses d'insertion et environnementales pour verdir les marchés publics. Initier une monnaie locale

Proposition 30

Entreprise durable: Accompagner les entreprises, la grande distribution dans une démarche de développement durable visant à réduire les déchets, développer les circuits courts et locaux, promouvoir les produits sains pour la santé. Promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire, l'économie circulaire.

Axe 8 Maitriser les finances et les investissements; Accompagner la vie économique

Investissements

La capacité de la ville est d'environ 65 Millions d'€ sur 6 ans. Ces priorités d'abord techniques mettent en perspective les besoins.

Proposition 31

Rénovation construction: Stade Nautique, les écoles primaire d'Arlac et du Parc; 3 classes neuves sur la Glacière, une nouvelle MJC à Chemin long, des travaux d'accessibilité du centre socio-culturel d'Arlac, reconstruction de l'amicale laïque de la Glacière et création d'un nouvel espace collectif à Langevin Gymnase supplémentaire

Proposition 32

<u>Plan de rénovation thermique</u>: écoles Herriot, Bourran, Ferry, salle Robert Brettes et de Coubertin, Halte Garderie et Tom Pouce, centre sociaux d'Arlac et de Capeyron et Maison de la Jeunesse et de la Culture du Centre Ville. Proposition33

Afin de garantir leur réalisation : le Fonds vert et les investissements écologiques pour la transition énergétique ou les jardins familiaux seront intégrés au Programme pluri annuel d'investissements.

AND AND THE PARTY OF THE PARTY

